

Pour diffusion immédiate

PLOMB DANS L'EAU

Un premier cas répertorié à Saguenay

Saguenay, le 24 janvier 2020- La Ville de Saguenay a répertorié un premier cas de plomb dans l'eau dans une résidence privée de l'arrondissement de Jonquière. Des mesures seront prises afin de déterminer la provenance du plomb dans l'eau et afin d'accompagner la propriétaire de la maison afin de déterminer les meilleures solutions.

Depuis que les autorités municipales ont invité la population à communiquer avec les services de la Ville afin de vérifier si des échantillonnages étaient nécessaires, une trentaine de citoyens ont demandé des explications.

Après avoir discuté avec les employés spécialisés de Saguenay dans le domaine de l'analyse de l'eau, trois propriétaires de résidence ont demandé à ce que des échantillons soient réalisés à leur domicile dans les plus brefs délais. Un test a révélé des résultats positifs et l'autre a été négatif, soit inférieur à la limite de détection, <1 ppb. Le troisième n'est pas encore connu.

Même si la période des échantillonnages n'est prévue qu'à l'été, les employés du Service du génie ont pris les devants et ont réalisé des tests dans ces résidences privées en dehors de cette période fixée par le ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MELCC).

Jeudi matin, ils ont reçu les résultats pour une maison de l'arrondissement de Jonquière, dont la construction remonte à 1944. La canalisation de l'eau potable de la ville a été installée au milieu des années 60.

L'eau recueillie, une première fois, a été faite selon les exigences du ministère de l'Environnement et du département de la Santé publique.

La nouvelle norme de cinq parties par milliard de plombs (5 ppb) a été appliquée. Le premier résultat a révélé un taux de 7 ppb, soit deux points supérieurs à la norme en place.

Les employés du Service de génie ont ensuite été proactifs en réalisant un second test. Cette fois, ils l'ont fait en fonction d'une nouvelle méthode d'échantillonnage, qui devrait être mise en application au cours des mois à venir.

Cette fois, le résultat a été de 123 ppb.

Au cours des prochains jours, les techniciens de Saguenay retourneront à la résidence de la citoyenne afin de déterminer la source de contamination. Les analyses seront effectuées tant sur la portion privée que la portion publique du branchement d'eau potable.

La Ville de Saguenay précise que le MELCC a été avisé de la situation dès que les résultats (effectués par une firme privée et indépendante de la ville) ont été connus.

PLAN D'ACTION

Depuis jeudi, les autorités municipales ont rencontré les directeurs du Service du génie de Saguenay afin d'établir un plan d'action.

Vendredi midi, la directive a été donnée aux employés du Service du génie de réaliser des échantillons d'eau potable dans toutes les résidences de la rue où un test positif a été réalisé.

Tous les nouveaux tests seront effectués selon la méthode traditionnelle et selon la méthode qui sera mise de l'avant dans les mois à venir.

Saguenay se préoccupe de la santé de ses citoyens et a démontré qu'elle a tout mis en œuvre pour obtenir les résultats les plus précis possibles et aussi rassurer la citoyenne touchée et l'ensemble de la population de Saguenay.

L'eau qui sort des usines de filtration de la Ville de Saguenay est d'une très grande qualité et est exempte de plomb.

-30-

Source : **Jeannot Allard**, directeur
Service des communications et
des relations avec les citoyens
Tél. : 418 698-3350 poste 5222